

## PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

005 – École secondaire La Frontalière

### 003

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de madame Karo Madore, le 18 mars 2025, à 18 h, à la salle de conférence.

#### Présences :

Parents : François Lessard; Pierre-Luc Lussier (quitte à 18 h 55), Lisa Veilleux; Karo Madore; Hélène Gagnon;

Personnels : Clara Prin; Claudia Marchand; Cassandra Côté Charest; Mélanie Paquette; Sylvain Véronneau,

Élève(s) : Ashley Courmoyer Nadeau (présidente); Sara-Ève Madore (vice-présidente);

représentant(s) communauté : Catherine Quirion;

Direction : Catherine Gagnon;

Secrétaire : Cassandra Côté Charest.

Invitée : Line Gendron (représentante de la communauté - Mayz)

#### MOT DE BIENVENUE

Madame Karo Madore souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la rencontre.

#### 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Mélanie Paquette, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CE005-24-018**

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2024

Sur la proposition de Sylvain Véronneau, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 17 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CE005-24-019**

#### 3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun

#### 4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

Apposer vos initiales ici :

KM/CG

## **5. ÉTUDES DES DOSSIERS COURANTS**

### **POINTS D'APPROBATION**

#### **5.1 Code de vie**

Sur la proposition d'Hélène Gagnon, il est résolu d'approuver le code de vie 2025-2026 en annexe *CET005-2024 2025-020* du présent procès-verbal.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**CE005-24-020**

#### **5.2 Activités éducatives**

Sur la proposition de François Lessard, il est résolu d'approuver les ajouts d'activités éducatives.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**CE005-24-021**

### **POINTS DE CONSULTATION**

#### **5.3 Profil de compétence et critères de sélection de la direction d'établissement**

Les membres du conseil se consultent pour sélectionner les critères de sélection de la direction et ils ont décidé à l'unanimité de reconduire les mêmes compétences et critères que l'année antérieure.

#### **5.4 Grille-horaire**

La direction informe qu'il y a une possibilité de modification concernant les heures de cours; un comité a été créé afin de bien valider les heures d'enseignement et de respecter les normes.

## **6. POINTS D'INFORMATION**

### **6.1 Information de la direction**

#### **6.1.1 Campagnes de financement**

Le document joint en annexe *CET005-2024-2025-6.1.1* du présent procès-verbal a été envoyé par courriel le 30 janvier dernier, madame Hélène Gagnon avait approuvé le document lors de la réception par courriel.

#### **6.1.2 Clientèle scolaire 2025-2026**

Pour l'année scolaire 2025-2026, il y a une prévision de 802 élèves inscrits à la Frontalière comparativement à l'année dernière à ce temps-ci de l'année 788.

#### **6.1.3 Règles de passage de la 1<sup>re</sup> vers la 2<sup>e</sup> secondaire**

Reconduction du document joint en annexe *CET005-2024-2025- 6.1.3* du présent procès-verbal.

#### **6.1.4 Sondage concernant le bien-être, la violence et l'intimidation**

Le sondage a été fait auprès des élèves la semaine dernière. La synthèse sera vue au prochain conseil d'établissement.

#### **6.1.5 Budget annuel de l'école**

Démonstration des budgets;

Apposer vos initiales ici :



## 6.2 Information des élèves

Mademoiselle Sara-Ève Madore mentionne que la semaine prochaine, un tournoi de poches sera organisé par le conseil des élèves et le vendredi 28 mars sera la journée du personnel vs les élèves.

## 6.3 Information des membres du personnel

Mélanie Paquette et Claudia Marchand mentionnent que les voyages de ski ont très bien été, les élèves ont apprécié le fait qu'elles étaient beaucoup lors de journée pédagogique.

Sylvain Véronneau mentionne que la soirée artistique sera le 4 et 5 avril. Une tournée des écoles primaires sera faite pour les camps mini summum et il y aura une distribution de billets pour la soirée artistique afin de promouvoir cet événement auprès des futurs élèves de 1<sup>re</sup> secondaire.

Kassandra Côté Charest mentionne que l'équipe fonctionne bien malgré le manque de personnel. Sans la technicienne en organisation scolaire et sans la direction adjointe de plus, toute l'équipe d'administration se donne et pallie la tâche. Monsieur Lachapelle est venu porter main-forte également. Il y a eu l'ajout de surveillants et le policier scolaire aide à la surveillance de la salle des casiers.

## 6.4 Information du comité de parents

Monsieur François Lessard mentionne que le comité a discuté des sujets tels que :

- Membres de la communauté : intéressants à l'école La Frontalière d'avoir plusieurs représentants;
- Il a été discuté d'avoir un comité pour la transition de dossier des CPE vers le préscolaire.

## 6.5 Information des représentants des membres de la communauté

Les jeunes rapportent le fait qu'ils se sentent moins écoutés par les membres du personnel depuis environ les 3 dernières années. Il y a quelque chose à faire avec les organismes externes afin d'aider le plus possible leur mental. La boussole sera officiellement dans les bureaux du CJE dès l'an prochain au lieu d'être à la bibliothèque municipale.

### 6.5.1 Nomination des représentants de la communauté

Sur la proposition de Kassandra Côté Charest, il est résolu d'adopter madame Line Gendron, de la MAYZ, comme deuxième représentante de la communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE005-24-022

## 7. CORRESPONDANCE

Aucune

## 8. AUTRES SUJETS

Aucun

## 9. QUESTION DU PUBLIC

Aucun public

Apposer vos initiales ici :

KM/Cg

10. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : LE MARDI 22 AVRIL 2025

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition François Lessard, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE005-24-023

*Karo Madore*

*Catherine Gagnon*

Karo Madore, président(e)

Catherine Gagnon , direction d'établissement

Apposer vos initiales ici :

*KM/Cg*



# Code de vie

**2025 - 2026**

## **RÈGLEMENTS DES ÉLÈVES**

*Applicable pour l'ensemble du cadre scolaire*

APPROUVÉ AU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT DE LA  
FRONTALIÈRE LE :

# RÈGLEMENTS DES ÉLÈVES

## 2025 – 2026

Ces règlements visent la qualité de vie à La Frontalière. Ils se veulent des moyens pour développer dans notre école un milieu favorable à l'apprentissage basé sur certaines valeurs issues du projet éducatif qui balisent et encadrent l'exercice des droits et libertés :

### **C'est pourquoi j'ai l'obligation...**

- D'adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers les membres du personnel ainsi qu'envers mes pairs.
- De participer aux activités de l'école, en présentiel et en virtuel.
- De m'impliquer dans ma réussite scolaire en fournissant les efforts requis.

L'ÉLÈVE DOIT...

L'ÉLÈVE S'EXPOSE À...

<p><b>1.</b></p>	<p>Je suis présent à toutes les périodes inscrites à mon horaire.</p> <p><i>(Voir la dernière page du document pour la liste des motifs)</i></p> <p><b><u>*L'établissement se réserve le droit de refuser une absence motivée pour des motifs « non reconnus ».</u></b></p> <p>-Pour profiter des expériences que mon école m'offre.</p> <p>-Pour assurer ma réussite scolaire.</p> <p>-Pour socialiser avec les autres.</p>	<p>⇒ Une retenue;</p> <p>⇒ Une retenue du soir ou lors d'une journée pédagogique;</p> <p>⇒ Une suspension interne ou externe;</p> <p>⇒ Une note de « 0 » lors d'une évaluation;</p> <p>⇒ Autres.</p>
<p><b>2.</b></p>	<p>Je conserve le casier qui m'est assigné et je maintiens sa propreté.</p> <p>-Pour favoriser mon organisation.</p> <p>-Pour maintenir mon environnement attrayant.</p>	<p>⇒ Un retour au casier d'origine;</p> <p>⇒ Un dédommagement pour détérioration: payer, laver ou réparer.</p>
<p><b>3.</b></p>	<p>Je garde mon casier cadenassé.</p> <p>-Pour éviter les vols, les pertes et les bris.</p>	<p>⇒ Assumer les coûts;</p> <p>⇒ La responsabilité personnelle quant aux pertes et bris possibles;</p> <p>⇒ Un verrouillage de mon casier par l'école.</p>

<p><b>4.</b></p>	<p>Je consomme des aliments et des breuvages dans les zones prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repas à la cafétéria (diner);</li> <li>- Collation à la place publique, à la cafétéria ou au café tandem.</li> </ul> <p><b>Exception:</b> <i>les bouteilles d'eau anti-dégâts seront permises en classe (exclusion : laboratoires de sciences et d'informatique et plateaux sportifs).</i></p> <p><i>-Pour garder nos casiers et nos corridors propres.</i></p> <p><i>-Pour offrir un milieu invitant.</i></p>	<p>⇒ Une intervention faite par un membre du personnel tel que de rediriger l'élève à la cafétéria si récurrence dans ce geste les conséquences prévues au système d'encadrement pourront être utilisées.</p>
<p><b>5.</b></p>	<p>J'adopte de saines habitudes de vie et je m'abstiens de consommer des boissons énergisantes qui sont interdites à l'école.</p> <p>De plus, la consommation de tabac ainsi que le vapotage sur les terrains du Centre de services scolaire et lors d'activités scolaires sont strictement interdits.</p> <p><i>-Pour préserver ma santé.</i></p> <p><i>-Pour respecter la loi.</i></p>	<p>⇒ Une saisie de la boisson énergisante;</p> <p>⇒ Un avertissement et une saisie des objets illégaux;</p> <p>⇒ Une suspension interne ou externe;</p> <p>⇒ Une contravention.</p>

## L'ÉLÈVE DOIT...

## L'ÉLÈVE S'EXPOSE À...

<p><b>6.</b></p>	<p>Je suis discipliné et calme dans mes agissements en dehors des cours. Mes déplacements doivent se faire en marchant.</p> <p><b><i>*Sur l'heure du diner, il est interdit de flâner aux casiers. Seuls les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire peuvent demeurer à « L'Espace citoyen » et sur les bancs qui leur sont assignés.</i></b></p> <p>-Pour assurer ma sécurité et celle des autres.</p>	<p>⇒ Une retenue;</p> <p>⇒ Un midi-détour;</p> <p>⇒ Une suspension interne ou externe;</p> <p>⇒ Autres.</p>
<p><b>7.</b></p>	<p>Respecter les règles de classe et les consignes de l'enseignant en tout temps.</p> <p>-Pour assurer ma réussite et celle de mes collègues.</p> <p>-Pour travailler dans un environnement propice à l'apprentissage.</p>	<p>⇒ Une conséquence précisée par l'enseignant;</p> <p>⇒ Une exclusion momentanée au corridor;</p> <p>⇒ Une référence au Détour.</p>
<p><b>8.</b></p>	<p>Je respecte l'environnement et le matériel mis à ma disposition.</p> <p><b><i>*tout acte de vandalisme est illégal.</i></b></p> <p>-Pour maintenir un environnement accueillant, agréable et sécuritaire.</p> <p>-Pour permettre à tous d'en profiter.</p>	<p>⇒ Un nettoyage ou restauration de ce qu'il a détérioré;</p> <p>⇒ Un travail compensatoire;</p> <p>⇒ Un remboursement;</p> <p>⇒ Une suspension interne ou externe.</p>

## L'ÉLÈVE DOIT...

## L'ÉLÈVE S'EXPOSE À...

<p><b>9.</b></p>	<p>J'apporte mon agenda à chaque cours et je le maintiens en bonne condition.</p> <p>-Pour favoriser mon organisation.</p>	<p>⇒ Une conséquence précisée par l'enseignant;</p> <p>⇒ L'achat d'un nouvel agenda.</p>
<p><b>10.</b></p>	<p>Je porte les vêtements d'éducation physique prescrits qui respectent le code vestimentaire :</p> <p><b>*Piscine : Maillot de bain de natation obligatoire pour tous.</b> Pour celles et ceux n'ayant pas ce type de maillot, le port du T-shirt ou du short sera permis.</p> <p><b>Gymnase :</b> espadrilles attachées, short et T-shirt du Summum.</p> <p>-Pour être confortable et éviter les blessures.</p>	<p>⇒ L'assignation d'un port de vêtements fourni par l'école;</p> <p>⇒ Une reprise du temps perdu pendant son absence en classe;</p> <p>⇒ Une référence au Détour</p> <p>⇒ Une suspension interne ou externe.</p>
<p><b>11.</b></p>	<p>J'ai ma carte étudiante en tout temps.</p> <p>-Pour profiter des différents services offerts à l'école.</p> <p>-Pour que l'on puisse m'identifier au besoin.</p>	<p>⇒ Renouvellement de sa carte et en assurer les frais en cas de perte.</p>
<p><b>12.</b></p>	<p>Je suis ponctuel à mes cours.</p> <p>-Pour bénéficier de tout l'enseignement offert.</p> <p>-Pour respecter les apprentissages des autres élèves.</p>	<p>⇒ Une conséquence précisée par l'enseignant;</p> <p>⇒ Une retenue;</p> <p>⇒ Une référence au Détour</p> <p>⇒ Autres.</p>

L'ÉLÈVE DOIT...

L'ÉLÈVE S'EXPOSE À...

<p><b>13.</b></p>	<p>Je dois uniquement visionner des contenus qui respectent les valeurs de l'école.</p> <p>-Pour maintenir un milieu de vie sain et respectueux.</p>	<p>⇒ Un midi-détour;</p> <p>⇒ Une référence au Détour;</p> <p>⇒ Une suspension du droit d'utilisation des appareils selon la gravité de la situation.</p> <p>⇒ Une déclaration aux autorités policières.</p>
<p><b>14.</b></p>	<p>Je demande une autorisation à la direction pour installer des affiches.</p> <p>-Pour valider que le contenu respecte les valeurs de l'école.</p>	<p>⇒ Une saisie des biens;</p> <p>⇒ Un retrait de l'affiche.</p>
<p><b>15.</b></p>	<p>J'effectue le travail demandé et je respecte les échéances.</p> <p>-Pour favoriser ma réussite scolaire.</p> <p>-Pour respecter les exigences de mes enseignants.</p>	<p>⇒ Une conséquence précisée par l'enseignant;</p> <p>⇒ Une récupération pour reprendre le travail;</p> <p>⇒ Une retenue le midi, le soir ou lors d'une journée pédagogique.</p>
<p><b>16.</b></p>	<p>Je respecte le code vestimentaire (<i>voir dernière page de l'agenda</i>).</p> <p><b>*La casquette est tolérée seulement dans la salle des casiers.</b></p> <p>-Pour adhérer à la vision commune de mon école.</p>	<p>⇒ L'obligation de se trouver des vêtements autorisés;</p> <p>⇒ L'obligation de porter un vêtement fourni par l'école;</p> <p>⇒ La confiscation de sa casquette :</p> <p><b>1<sup>re</sup> fois : 1 journée</b>  <b>2<sup>e</sup> fois : 5 journées</b>  <b>3<sup>e</sup> fois : 10 journées.</b></p> <p>⇒ Une référence au Détour.</p>

# LES GESTES ET ÉCHANGES PROSCRITS

À la frontière, si...

Je m'expose à...

<p><b>1.</b></p>	<p>J'ai recours à la violence verbale ou physique : Bagarres, menaces, paroles ou autres gestes irrespectueux, cyberintimidation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ La réparation des torts causés;</li> <li>⇒ Une suspension interne ou externe;</li> <li>⇒ L'étude de cas par la direction;</li> <li>⇒ Une déclaration aux autorités policières;</li> <li>⇒ Une demande de renvoi au CSSHC .             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Voir le système d'encadrement</i></li> </ul> </li> </ul>
<p><b>2.</b></p>	<p>Je plagie (le plagiat est l'acte de copier, de faciliter le copiage de quelque façon lors d'une évaluation ou d'un travail).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Une note de « 0 » lors de l'évaluation;</li> <li>⇒ Une mesure disciplinaire déterminée par l'enseignant.</li> </ul>

**DANS LE CAS DE....****L'ÉLÈVE S'EXPOSE À..**

<b>3.</b>	J'ai en ma possession des objets faisant référence à la violence (une arme, un couteau, etc.)	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Une saisie du matériel</li><li>⇒ L'étude de cas par la direction;</li><li>⇒ Une suspension interne ou externe;</li><li>⇒ Une déclaration aux autorités policières;</li><li>⇒ Une demande de renvoi au CSSHC.</li></ul>
<b>4.</b>	J'ai en ma possession un appareil électronique lors des heures de cours, de la retenue ou au Détour.	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ La confiscation de son appareil qui sera remis au responsable de niveau;</li></ul> <p><b>1<sup>re</sup> fois : 24 h en continu</b> (journée du vendredi remplacée par lundi)</p> <p><b>2<sup>e</sup> fois : 5 journées</b> (8 h à 15 h 10)</p> <p><b>3<sup>e</sup> fois : 10 journées</b> (8 h à 15 h 10)</p> <p><b><i>N.B. Lors d'épreuves, l'élève se verra attribuer la note « 0 » même si l'appareil n'est pas en fonction.</i></b></p>
<b>5.</b>	J'enregistre un élève ou un membre du personnel sans son consentement.	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Une retenue;</li><li>⇒ Un midi-détour;</li><li>⇒ Une suspension interne ou externe.</li></ul>

DANS LE CAS DE....	L'ÉLÈVE S'EXPOSE À..
<p><b>6.</b> J'ai en ma possession de la drogue ou de l'alcool.</p> <p>Je suis sous l'influence de drogue ou d'alcool;</p> <p>Je vends ou distribue de la drogue ou de l'alcool;</p> <p>Je possède des accessoires pour la consommation de drogue ou d'alcool.</p>	<p>⇒ Application du <b>«Protocole d'intervention en matière de drogue ou d'alcool»</b></p> <p><a href="https://lafrontaliere.cshc.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/drogue-protocole.pdf">https://lafrontaliere.cshc.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/drogue-protocole.pdf</a></p> <p>⇒ Une déclaration aux autorités policières;</p> <p>⇒ Suspension interne ou externe;</p> <p>⇒ Autres conséquences possibles;</p> <p>⇒ Une demande de renvoi au CSSHC.</p>
<p><b>7.</b> Je commets un vol.</p>	<p>⇒ Une remise ou un remboursement de la marchandise volée;</p> <p>⇒ Suspension interne ou externe;</p> <p>⇒ une déclaration aux autorités policières.</p>

**\* L'école n'assume pas le coût de remplacement des objets volés.**

## ABSENCES RECONNUES

- **Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;**
- **Décès d'un proche parent;**
- **Convocation d'un tribunal;**
- **Participation à un événement d'envergure préalablement autorisée par le centre de service scolaire des Hauts-Cantons en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études.**

# ABSENCES AU COURS RECONNUES

(DOIT ÊTRE MOTIVÉES PAR UNE AUTORITÉ PARENTALE)

1. Maladie confirmée par les parents avec un billet ou un appel téléphonique.
2. Consultation auprès d'un professionnel de l'école.
3. Consultation auprès d'un professionnel hors de l'école avec billet attestant du moment de la visite.
4. Examen pour un permis de conduire avec preuve de rendez-vous.
5. Activités organisées et autorisées par l'école (échanges linguistiques, camps, activités diverses, etc.) **après avoir complété le formulaire approprié.**
6. Dans le cas d'activités ne relevant pas de l'école, il doit y avoir entente entre la direction, les parents et les organisateurs. La direction peut refuser la participation si les résultats scolaires ne sont pas satisfaisants ou que le comportement laisse à désirer.
7. L'autobus scolaire n'est pas passé.
8. Suspension de l'école ou d'un cours par la direction de l'école.
9. Pour toute autre absence, il doit y avoir une demande écrite des parents et autorisation de la direction.

**Note :** *Lorsqu'une confirmation est exigée, l'élève doit avant son départ ou dès son retour la remettre au secrétariat de la vie étudiante. Si le billet exigé n'est pas remis, l'absence sera considérée non motivée avec les conséquences qui en découlent.*

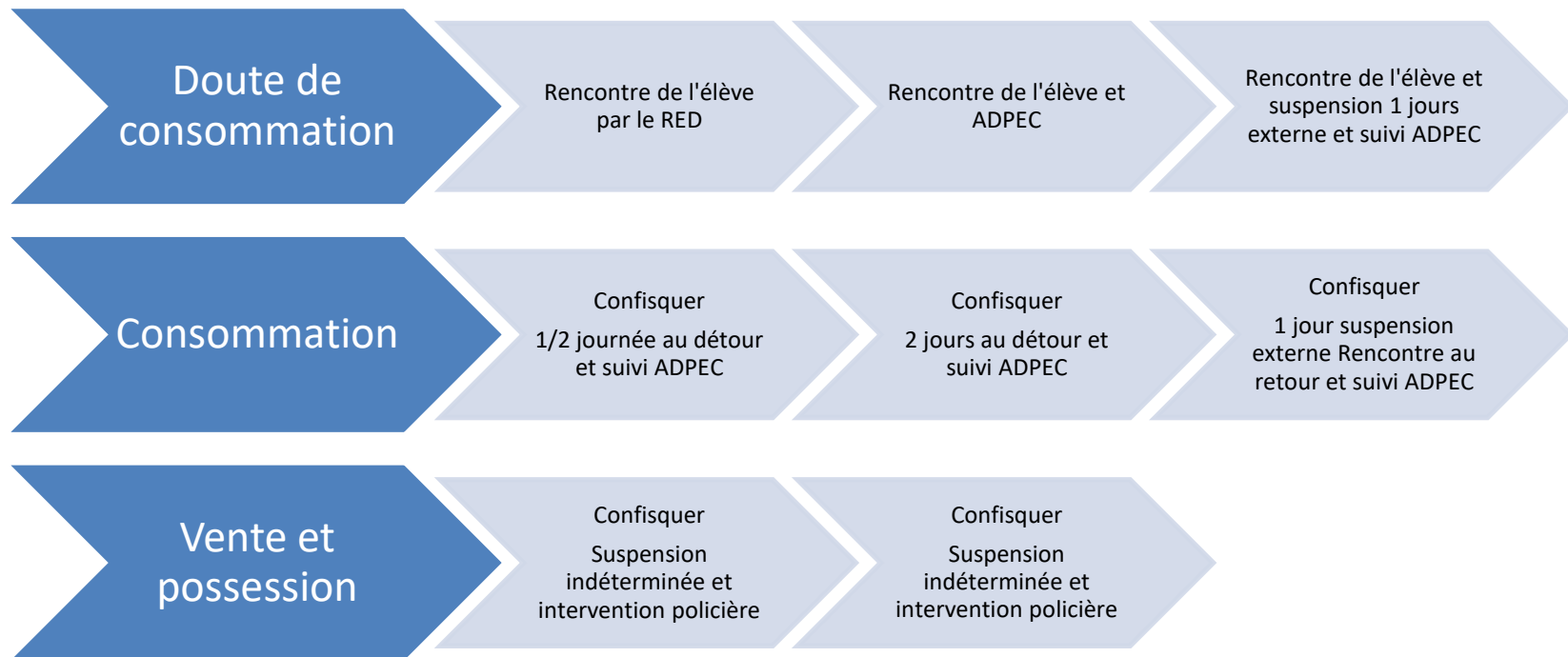
# ABSENCES NON RECONNUES

1. Quitter un cours ou l'école sans autorisation.
2. Élève qui s'est levé trop tard.
3. Manquer l'autobus.
4. Travail rémunéré pendant les heures de cours.
5. Magasinage, chasse, pêche, etc.
6. Cours de conduite sur temps de classe.
7. Accompagner un ami à l'hôpital ou autres endroits.
8. Toute autre raison jugée non valable par la direction.

**Note :** *Quand les absences sont non-motivées, la direction exige la reprise du temps en retenue ; l'enseignant met la note zéro (0) pour les examens et les récitations qui ont lieu pendant l'absence et peut exiger la reprise des travaux.*

# SYSTÈME D'ENCADREMENT

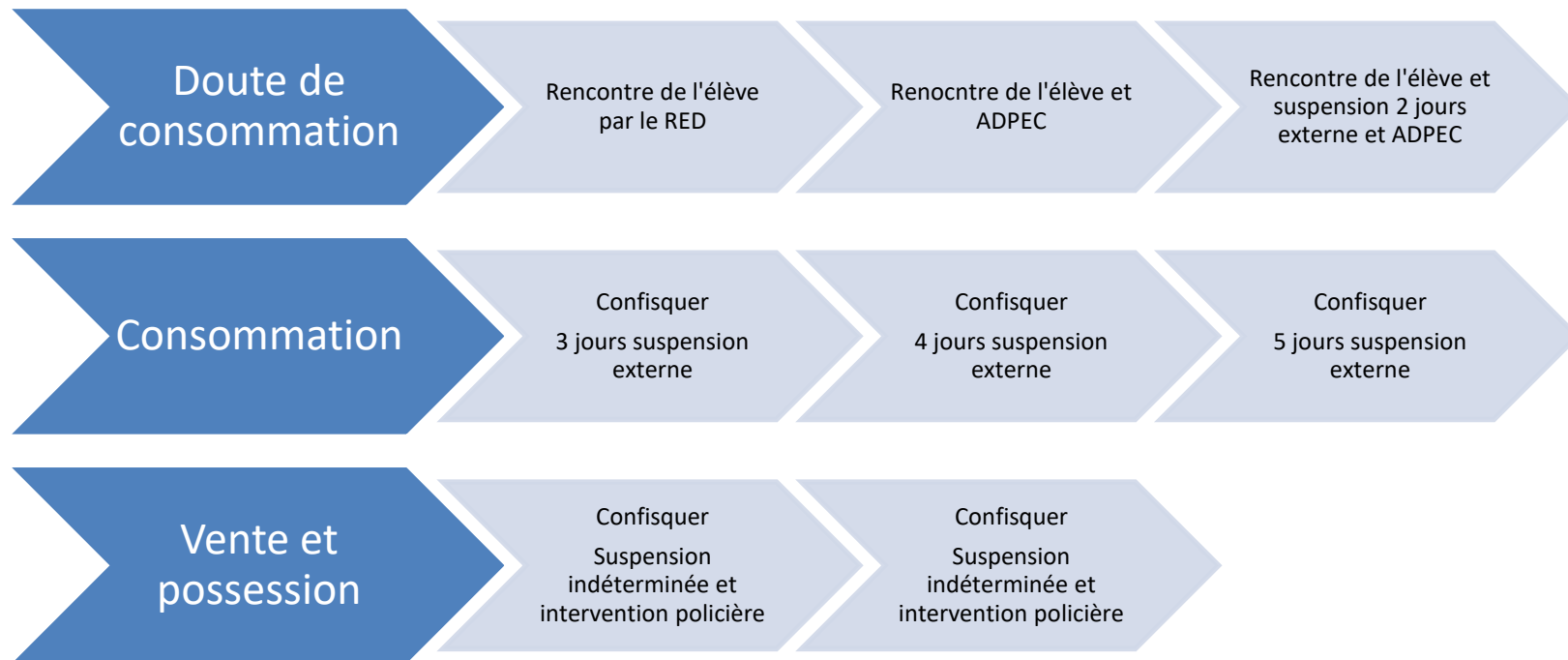
## Manquements majeurs / Cigarettes et vapotage Consommation, possession et vente



**\*\*Pour chaque situation : l'intervention éducative est essentielle et l'utilisation des intervenants /partenaires ou ressources internes/externes doit être considéré selon l'analyse du cas.**

# SYSTÈME D'ENCADREMENT

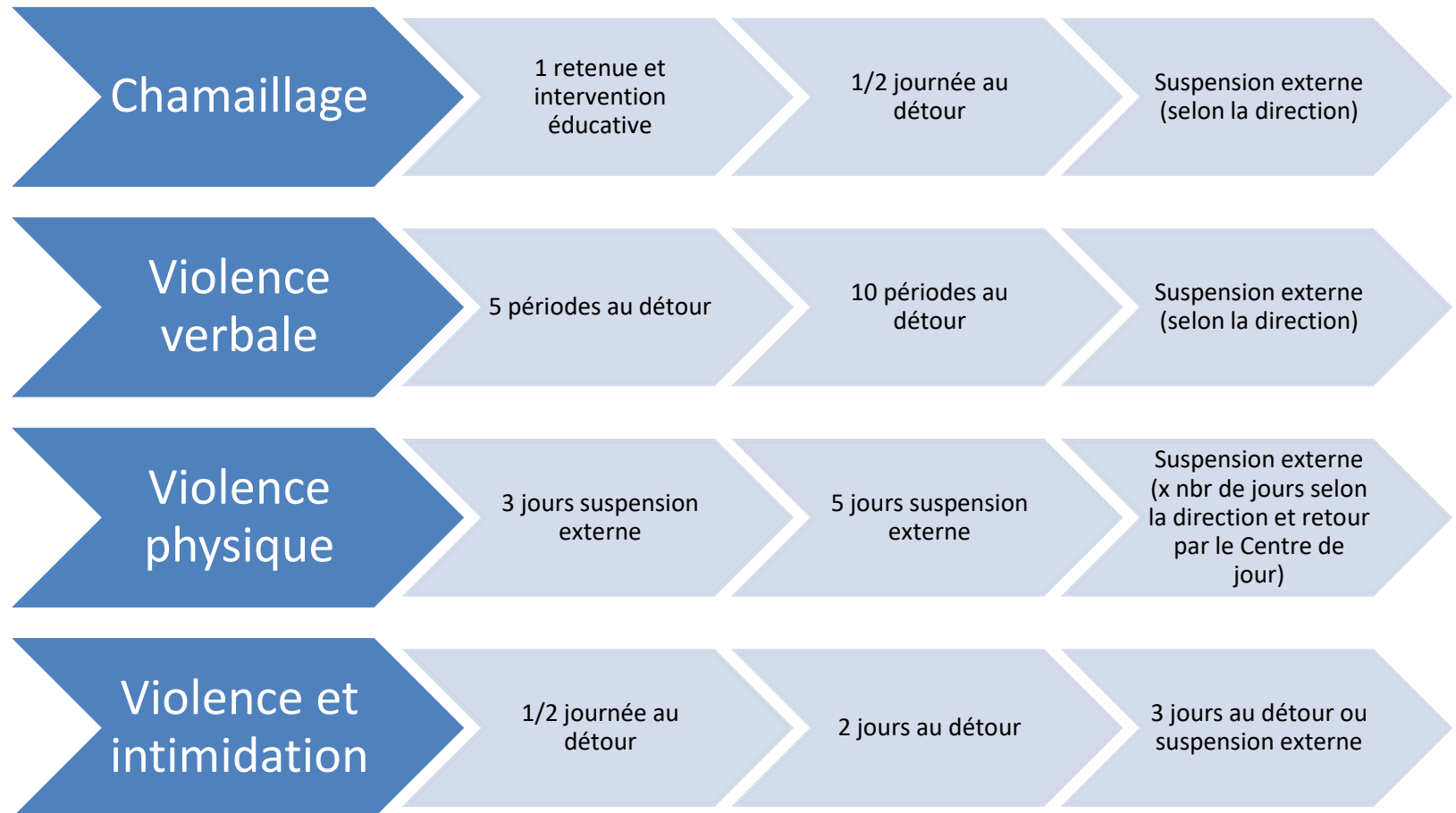
## Manquements majeurs / Drogues et alcool Consommation, possession et vente



**\*\*Pour chaque situation : l'intervention éducative est essentielle et l'utilisation des intervenants /partenaires ou ressources internes/externes doit être considéré selon l'analyse du cas.**

# SYSTÈME D'ENCADREMENT

## Manquements majeurs : Violence



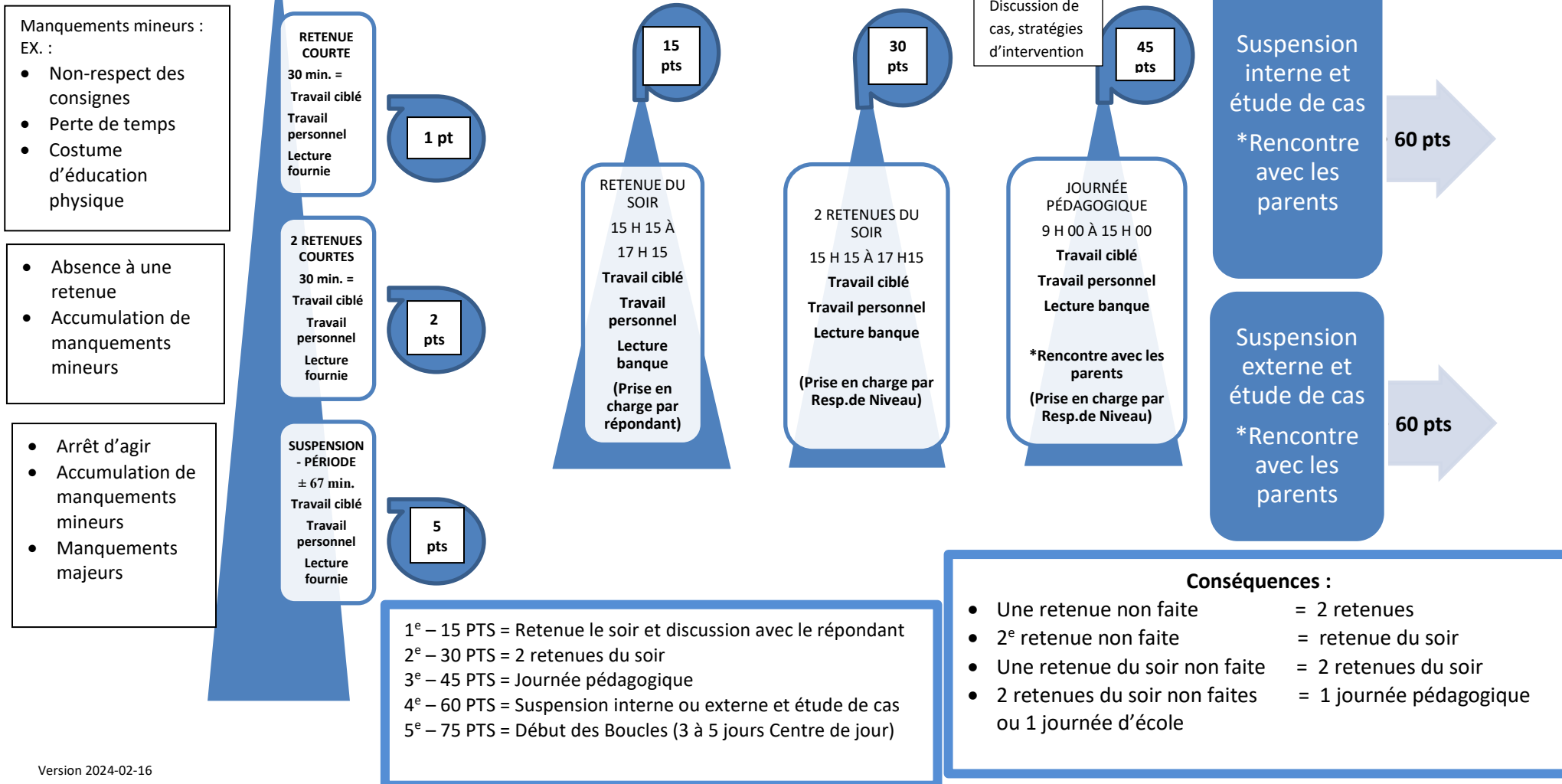
**\*\*Pour chaque situation : l'intervention éducative est essentielle et l'utilisation des intervenants /partenaires ou ressources internes/externes doit être considéré selon l'analyse du cas.**

# SYSTÈME D'ENCADREMENT

Manquements mineurs

Manquements majeurs

## ACCUMULATION DE MANQUEMENTS MINEURS



## Campagnes de financement La Frontalière 24-25

<b>Campagne</b>	<b>Période de vente</b>	<b>Vente Produits</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Livraison</b>
Voyage internationaux	septembre à octobre	Agrumes - oranges	Perfection Agrumes	début décembre
Voyage internationaux	octobre au novembre	Pâtisserie	Pâtisserie Duquette	14-déc
Voyage internationaux	décembre / janvier	Produits pommes	Verger Le Gros Pierre	février
Voyage internationaux	février (avant le relâche) - mars	Fromages	Laiterie Coaticook	avril
Voyage internationaux	avril- mai	Livret	Perfection Catalogue ou Livrets Resto +	fin mai
Financement du bal 2025	Les vendredis	Vente de pop-corn à la place publique		
Financement du bal 2025	31 octobre et 1er novembre	Vente de jujubes et de chips pour l'Halloween	Presto	
Financement du bal 2025	Sept-octobre	Vente de coton ouatés aux finissants	Compagnie de sherbrooke	
Financement du bal 2025	18-avr	Danse Winslow		
Financement du bal 2025	mars ou avril, un après-midi	Tournoi de poches		
Financement du bal 2025	février-mars	Tirage cours de conduite Technic	Technic auto	
Voyage communautaire	14 novembre - Rencontre parent	Vente de pâtisseries	Fait maison	
Voyage communautaire	Fin novembre	Souper Spaghetti	Fait maison	
Voyage communautaire	31-janv	Danse Winslow		
Voyage communautaire	07-févr	Vente de sauce spaghetti	Fait maison	
Voyage communautaire	En tout temps	Ramasser les canettes		